

COVID 19 - SITUATION EN EHPAD ET DEMANDE DE RENFORT

A l'attention des médecins généralistes exerçant en Haute-Garonne

Chères consœurs, chers confrères,

Les EHPAD alertent sur une situation extrêmement préoccupante concernant le recours aux soins en cette période de tension épidémique.

Nous demandons en première intention aux EHPAD de s'adresser au médecin traitant de chacun des résidents de leurs établissements en communiquant sur le taux de ceux n'ayant pas de médecin traitant.

En l'absence de médecin traitant, nous invitons les médecins généralistes volontaires à nous indiquer leur disponibilité pour être sollicités en proximité par les EHPAD.

Nous vous proposons de vous inscrire en cliquant sur le lien ci-après :

[Questionnaire de disponibilité](#)

Nous rappelons qu'il existe une cotation spécifique pour ce type d'intervention avec une majoration provisoire des honoraires prévue pour les médecins généralistes intervenant en EHPAD depuis le début de cette crise : (VG+MU+MD= 57.60€).

Une valorisation financière au forfait est prévue pour les interventions des médecins libéraux en EHPAD. Un contrat est conclu entre l'EHPAD et le médecin. Dans cette hypothèse, le médecin perçoit un forfait de 420 euros par demi-journée. Ce forfait n'est pas cumulable avec la facturation à l'acte.

Il s'agit d'une disposition dérogatoire dont la prorogation a été obtenue jusqu'à la fin de l'année (voir document joint)

En vous remerciant de votre implication, recevez, chères consœurs, chers confrères, nos confraternelles salutations,

Docteur Maurice Bensoussan

Président URPS Médecins Libéraux d'Occitanie

[Informations complètes sur notre site internet](#)